

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 07 Janvier 2020.

Date de convocation : 23/12/2019

Date d'affichage : 23/12/2019

Nombre de conseillers : 11

VOTE	
Présents	: 11
Procurations	: 0
Nombre de votant	: 11
Pour	: 11
Contre	: 0
Abstention	: 0

L'an deux mil vingt le Mardi 07 Janvier à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame HÉMON Céline, Maire.

Etaient présents : HERMAGNÉ Christophe, MALIN Anne-Sophie, Sylvie GEGU, Eudoxia JOUAULT, ROCHER Jean-Luc, Tiphaine BAHIER, Franck HIVERT, Anthony ROULLIER, Irène HUCHEDÉ, Alain DESERT.

Etaient absents excusés : NÉANT

Était absent non excusé : NÉANT

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur BAHIER Tiphaine a été élu secrétaire de séance.

Rapport d'activités de l'année 2018 relatifs au service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de Laval-Agglomération et de la Communauté de Communes du Pays de Loiron

RAPPORTEUR : HÉMON Céline

EXPOSE : Une présentation en conseil municipal est prévue au titre du Code général des collectivités territoriales. Le rapport a pour vocation de faire comprendre aux usagers la situation, le fonctionnement et les variations de coûts dans la gestion de leurs déchets.

PROPOSITION : Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver les rapports d'activités sur l'année 2018

DÉCISION : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire qui a présenté le rapport aux élus.

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 20 janvier 2020.

Le Maire,
HÉMON Céline.

